

Effectif légal du Conseil	11
Membres en exercice	11
Majorité absolue	6

COMPTE - RENDU SOMMAIRE DE LA  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation  
25 novembre 2014

**Mercredi 03 décembre 2014**  
**20h00**

Date d'affichage  
08 décembre 2014

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie de Châtenoy, sous la Présidence de Denis CELADON, Maire, le Mercredi 03 décembre 2014 à 20h00.

---

---

**PRESENTS :** *Monsieur Denis CELADON, Madame Évelyne BEAUVAIS, Madame Laurence PICOT, Monsieur Patrick VALEUR, Monsieur Jean-Claude BORLETEAU, Monsieur Éric MORVAN, Madame Magalie PANNESE, Monsieur Paul EMARD, Monsieur Simon THIERRY, Madame Claudine CHATEIGNER*

**EXCUSES :**

**ABSENTS :** *Madame Isabelle BILLAND-PERENNES*

**POUVOIRS :**

**SECRETAIRE**

**DE SEANCE :** *Madame Evelyne BEAUVAIS*

---

**1°) Approbation du PV du 15 octobre 2014**

Le procès verbal de la séance du 15 octobre 2014 est approuvé et signé par tous les membres présents.

**2°) Motion de soutien a M. Claude JAMET**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'ensemble des maires du canton de Nemours souhaitent apporter leur soutien à Monsieur Claude JAMET dans la procédure judiciaire actuellement en cours à son encontre, ce dernier s'étant enchaîné au poste de garde alors que le mandataire judiciaire organisait une vente des outils de production du site de Prevent et ce afin de manifester son désaccord. A l'unanimité les membres du Conseil Municipal souhaitent apporter leur soutien à Monsieur Claude JAMET du fait de l'aspect purement symbolique de son action. Celle-ci a permis de mettre en lumière médiatiquement la lutte pour la sauvegarde de l'emploi et les peines encourues semblent totalement disproportionnées.

**3°) Schéma de coopération régional**

Les conseils municipaux et intercommunalités de la grande couronne sont saisis pour avis sur le projet de schéma régional de coopération intercommunal d'Ile de France par le préfet de région. Ce schéma vise à

construire dans la zone dense de l'Ile de France, autour de la métropole du Grand Paris, de grands territoires structurants de nature à pouvoir porter des projets de développement et d'aménagement d'envergure. Il est proposé de constituer trois grands ensembles interdépartementaux regroupant de 300 000 à 800 000 habitants.

Les Intercommunalités "rurales" comptant entre 15 000 et 60 000, telle que la CC du Pays de Nemours, devront cohabiter avec de telles structures, et peut alors se poser la question des conséquences aussi bien au niveau financier qu'au niveau de la qualité de vie des habitants;

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de rendre un avis défavorable sur le projet de schéma régional de coopération intercommunale d'Ile de France.

#### **4°) Demande de subvention toiture**

Il devient urgent de réparer la toiture de la ferme du 1 rue Grande, et il serait possible d'obtenir une subvention par l'intermédiaire du Parc Naturel Régional du Gâtinais français dans le cadre du Programme LEADER à hauteur de 55 % du montant HT des travaux. Il serait également possible d'être subventionné pour ces travaux dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

Le Conseil Municipal approuve le projet de réfection de la toiture et charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires afin d'obtenir le maximum de subvention possible.

#### **5°) Modification des statuts de la CC du Pays de Nemours**

Il s'agit de la modification de l'article 4 des statuts qui est rendue nécessaire afin d'étendre les compétences de la communauté de communes, pour unifier la politique sociale intercommunale en matière de petite enfance.

Le conseil municipal approuve cette modification des statuts.

#### **6°) Modification des statuts du SIRSAP**

Le Conseil Municipal approuve la délibération du SIRSAP déplaçant le siège social d'Aufferville à Bougligny.

#### **7°) Proposition de location de la grange du 1 rue Grande**

Le Conseil Municipal sur proposition de Monsieur le Maire décide de proposer à la location une deuxième grange et d'accueillir une deuxième entreprise.

#### **Informations diverses**

- Une étude sur les chemins ruraux est en cours, une fois l'étude plus avancée un courrier sera envoyé aux exploitants et propriétaires et une rencontre sera organisée ;
  - Retour des délégués des commissions et syndicats :
- \* *SIAEP* : les délégués rapportent que différents problèmes se posent pour le choix du nouveau délégataire et qu'une discussion est en cours, plus d'informations seront données à la prochaine réunion du syndicat ;
- \* *Commission Tourisme de la CC du Pays de Nemours* : des travaux vont débiter afin d'aménager les futurs locaux de l'Office de Tourisme Intercommunal ; Les totems vont être installés, devant l'église à Châtenoy ; une taxe de séjour de 0,20 € par nuitée va être instaurée au 1er janvier 2015 ;

\* *Observatoire des Paysages du PNR* : des photos devront être prises chaque année à des points précis de la commune afin de suivre l'évolution du paysage.

\* *Commission Finances CCPN* : l'étude commandée par la CCPN sur l'optimisation des bases fiscales des entreprises a été étendue aux ménages. Le rapport vient d'être rendu, l'étude des résultats est en cours.

\* *CCPN* : une réunion sur le PLUI a eu lieu en mairie de Nemours, une réflexion est en cours.

- SPANC PNR : Madame PANNESE informe Monsieur le Maire que le SPANC lui demande de réaliser à nouveau une étude de sol alors qu'elle la déjà fait faire mais par une autre entreprise. Monsieur le Maire va intervenir auprès du PNR pour essayer de trouver une solution ;
- Randonnée nocturne EVA du 13 décembre : tous les volontaires sont les bienvenus pour apporter leur aide ; un stand sera tenu au Marché de Noël de Saint Pierre les Nemours ;
- Le poste tour EDF situé au croisement de la rue Grande devrait pouvoir être remplacé par un poste plus petit sans aucun coût pour la commune, attente de la réponse du SDESM ;
- Le mur mitoyen entre l'ancienne école et le clos va nécessiter des travaux.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h00

*Châtenoy, le 05 décembre 2014*

**Le Maire,  
Denis CELADON**

